

Repas des aînés

Cette année, les anciens ont pu déguster un excellent repas au restaurant l'Agape à l'Isle-sur-le-Doubs. Environ 70 personnes ont pu apprécier les mets proposés et profiter d'un moment convivial dans un cadre sympathique pour terminer cette année dans la joie et la bonne humeur.



Cérémonie du 11 novembre

Vendredi 11 novembre, les habitants d'Onans se sont joints aux élus d'Onans et Faimbe pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

En l'absence de M. Claude HUEBER, c'est son 2e adjoint, M. Laurent FOLLE, qui a mené cette cérémonie de mémoire accompagné par M. François HERMOZILLA, maire de la commune de Faimbe.



La doyenne, de nouveau à l'honneur, pour ses 91 ans

Notre doyenne, madame Colette DEMEUSY, a fêté ses 91 ans le 13 janvier, entourée de ses proches. Le maire lui a également remis un panier garni pour lui fêter un très bon anniversaire !

Chauffage de l'épicerie

Le mode de chauffage actuel (chaudière gaz) est très coûteux.

La possibilité d'un poêle à pellets, plus économique, est étudiée. D'après les différents devis, le coût de l'installation complète atteindrait environ 5 000 €.

La municipalité souhaite permettre à l'épicerie de continuer à s'épanouir dans de bonnes conditions. Les différentes activités proposées et la présence quotidienne de ce point de vie sont très appréciées par la population. Précisons que le coût du combustible est pris en charge par le commerce associatif.



Mariage

Mardi 27 décembre, M. Laurent FOLLE a eu le plaisir d'unir par les liens du mariage Maryse VENDRELY et Gérard PIERRE. Habitant d'Onans depuis 1975, Gérard exerça le mandat de maire dans notre village de 1995 à 2006. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur ainsi qu'à sa charmante épouse, Maryse

Heureux événement

La petite Lya a vu le jour au sein de la famille Koenig le 17 octobre. Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à elle !



Bulletin municipal
Janvier 2023 #11

infOnans



Plus de 18 000 arbres plantés en décembre dans la forêt communale

En 2021, la commune d'ONANS a obtenu de l'État une subvention de 58 624.71€ pour le reboisement de 13.86 ha de parcelles scolytées (dont 30 % déjà versés). Après études de l'ONF, un Appel d'Offre a été lancé en mai et juin 2022. En octobre, par temps sec, l'Entreprise PIERROT assistée par DGForêt a réalisé le broyage de la végétation pour préparer les lignes de plantation. Les pluies de novembre ont permis en décembre, à la société alsacienne WADEL de planter, dans de bonnes conditions, 18565 arbres.

Le chêne sessile, essence locale, a été préféré pour les meilleurs sols (10 251 plants), complété par des érables planes dans les parties pentues et par des chênes pubescents (essence du sud de la France) sur les sols secs. 4732 Pins de Calabre ont été mis en place dans les terrains caillouteux les plus superficiels. Contrairement aux feuillus plantés à racines nues, les pins ont été mis en place en godets pour une meilleure reprise. Un dégagement manuel des plants sera réalisé à l'automne. Chaque arbre est accompagné d'un jalon pour faciliter cette opération. Après une plantation réalisée dans de très bonnes conditions, il reste à espérer des pluies de printemps pour permettre la bonne croissance des arbres de notre future fo-



Le mot du maire

Chers concitoyens,

Et voilà une nouvelle année qui se termine et une autre qui commence... Je m'adresse donc à tous mes chers concitoyens pour leur souhaiter une bonne et heureuse année 2023, je pense particulièrement à la bonne santé pour tous, car sans cela, le reste est accessoire.

Je remercie sincèrement les membres du conseil qui ont mené à bien les affaires de la commune pendant ma convalescence. Je restais bien sûr informé et suivais les dossiers grâce à notre équipe soudée.

Je tiens à insister sur le fait que la vie du village découle toujours de l'implication de chacun à son niveau. La belle dynamique que l'on ressent à Onans permet un renouveau notable et rend la vie plus agréable malgré les difficultés économiques ou sanitaires que nous avons pu subir durant ces dernières années. Les différents chantiers avancent et toutes les idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous rapprocher des conseillers afin que nous puissions les évoquer durant les réunions et les conseils municipaux.

Je renouvelle, avec tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur à tous pour l'année 2023.

*Au nom de toute l'équipe municipale,
Bonne lecture,*

Le Maire, Claude Hueber



www.onans.fr

La visite du père Noël

Le vendredi 16 décembre 2022, le père Noël a bravé le froid pour venir accueillir les enfants du village et leur offrir de jolis cadeaux.

De nombreux parents étaient au rendez-vous dès 16h15 à la sortie du bus des élèves de l'école.

Belle ambiance : chocolat chaud, œufs surprise et papilotes ont réchauffé tous les petits.

Nous avons pu faire connaissance avec de nouveaux arrivants à Onans.

Le père Noël se fera un plaisir de revenir l'année prochaine. Il vous dit donc « à bientôt ! oh ! oh ! oh ! »



Jazz-Club La Colonie

Salle JEAN-PAUL TOMAS

Voici la programmation des mois à venir :

Dimanche 22 janvier à 18 h

SEBASTIEN KAUFFMANN et sa formation
Hommage à DJANGO REINARDT

Dimanche 26 février à 18 h

ERIC THEILLER trio
Concert autour du jazz d'après guerre

Meilleurs vœux à tous et aux fidèles du jazz club .

Tous ces concerts sont sur réservation par mail :

tomas.jp@wanadoo.fr - 07 71 71 78 37/ 03 81 94 08 07

La présidente, Agnès TOMAS



IntraMuros Informez-vous sur tous événements des villages de la CC2VV grâce à l'application IntraMuros.

Marché de Noël

Une dizaine d'exposants étaient réunis sous les chapiteaux, malgré le froid : escargots de Clerval, miel et confiseries, gourmandises alsaciennes, paniers composés par l'épicerie du village, fabrications maison proposées par les éclaireurs, sacs à mains et jolies bourses d'une artisane locale, poteries de Courchaton, et bien sûr, chocolat et vin chauds !

Le succès était au rendez-vous.

Une tartiflette à emporter ou à manger sur place était également prévue. Elle a pu réchauffer environ 90 personnes, dans un climat festif.

Sport'itude Onans

Bonjour à tous,

L'équipe Sport'itude Onans vous souhaite une merveilleuse année 2023 : que santé, amour, joie et réussite soient au rendez-vous pour cette année qui commence !

Le 30 Octobre dernier, vous avez été près de 80 personnes à participer à notre marche familiale organisée à l'occasion d'Octobre rose. Nous tenions à vous remercier pour votre mobilisation qui nous a permis de recueillir la somme de 500e pour la Ligue contre le cancer de Montbéliard, dont 150e de participation de la commune d'Onans.

Après cette période de réconfort avec les fêtes, place aux efforts avec une reprise prévue le mardi 3 Janvier. Nous vous rappelons que les inscriptions restent possibles même en cours de saison !

À bientôt !

La Re-création, Le café-épicerie d'Onans

Toute l'équipe de la Re-création vous souhaite ses bons vœux pour l'année 2023 !

Nous vous remercions vivement d'être venus en nombre lors de notre dernière animation de décembre, lors du marché de Noël, à la tartiflette et de votre soutien durant toute cette année écoulée.

D'autres événements se tiendront durant cette nouvelle année et nous ne manquerons pas de vous en informer.

Grâce à vous, notre épicerie s'épanouit et contribue à la vie du village. Nous restons ouverts à vos diverses suggestions, n'hésitez pas à nous solliciter. Toutes les personnes qui souhaiteraient intégrer notre équipes sont, bien sûr, les bienvenues.

L'équipe de la Re-création

Café-épicerie de lien social ouvert tous les jours (sauf dimanche et lundi matin) de 9H à 12H et de 15H à 18H30 en semaine et 18H le samedi.

Verger de la Saint Martin

L'équipe de l'association vous souhaite une excellente année 2023.



Association « Atelier Solidaire d'Onans »

L'atelier continuera son activité associative pour cette nouvelle année. Son bureau vous présente ses meilleurs vœux solidaires pour 2023.

Les réparations se suivent, sont variées, quelques fois déroutantes, mais toujours l'occasion de rencontres et de discussions autour des appareils sauvés de la destruction et de cette obsolescence programmée, tant décriée. On peut se rendre compte chaque jour que celle-ci se fait bousculer de tout côté. Désormais, les grands magasins qui proposent un service de réparation plus vertueux sont de plus en plus nombreux tout comme les grandes marques qui affichent, depuis peu, l'indice de réparabilité de leurs produits.

Sommes-nous petits, isolés, condamnés à court terme par cette vague qui semble nous couper l'herbe sous les pieds ? Non, il n'en est rien, car la facette solidaire nous est propre, les rapports humains sont différents des structures commerciales. Le fonctionnement est associatif, l'équipe est réactive et gagne en compétences, le travail de réparation est de plus en plus collaboratif comme souhaité dans nos statuts.

Du baume au cœur. De quoi continuer et se renforcer....

Notre orientation pour cette nouvelle année sera axée sur la formation des jeunes, avec des sessions sur les réparations de cycles, de jouets, de jeux (y compris en bois, car nous avons une proposition d'aide)... D'autres activités peuvent également être structurées et argumentées.

L'équipe de l'Atelier Solidaire d'Onans

Ouvert les vendredis et samedis de 9h à 12h.

Contact : Jean-Michel PAITRE 06 70 77 22 46.



Lotissement

Deux maisons sont actuellement en construction et deux autres démarreront au printemps.

De nombreuses visites ont lieu pour les terrains restants.

Pose du nouveau réseau d'eau dans le village

Les travaux de changement de réseau d'eau ont débuté en octobre et perturbent la circulation dans notre village. Le réseau mis en place en 1962 était vraiment vétuste et n'aurait pas supporté d'attendre beaucoup plus longtemps. Ils concernent les 2 rues principales (direction Geney et Marvelise). Le coût du chantier est entièrement pris en charge par le syndicat de l'Abbaye des trois rois pour un montant supérieur à 450 000 €.

Après la pose de la canalisation centrale, les raccordements des particuliers suivent avec la pose d'un compteur en limite de propriété (déjà commencée rue des Chenevières). N'hésitez pas à poser des questions, car votre arrivée d'eau sera changée si la conduite est ancienne (si celle-ci n'est pas en PVC avec un liseré bleu).

L'ensemble des travaux devraient être terminés en mars, si la météo le permet. Soyez patients et respectez le chantier, trop de vitesses excessives sont constatées malgré le danger et la présence d'ouvriers sur place.



Projet Salle des fêtes

Les élus, à travers la commission bâtiments, ont déjà étudié 3 croquis proposés par l'architecte sélectionnée, Mme Stéphanie DUFFING.

Des modifications ont été demandées afin de conserver la plus grande surface utile possible et d'améliorer la circulation et les accès entre la salle et la cuisine. De bonnes idées ont été proposées, notamment un accès plus direct depuis le parking situé en contre-bas.

Des forages du sol vont avoir lieu afin de s'assurer de bonnes conditions de construction.

Poteaux incendie

Sur le parcours des travaux de canalisation plusieurs poteaux incendies sont à rehausser et éventuellement à changer (2500 € par poteau).

Les travaux, indispensables pour notre sécurité incendie, vont être réalisés dès maintenant car la présence des engins permet d'en réduire le coût.

D'autre part, un poteau rue Basse, a été signalé hors service au SDIS, et sera également changé.

Incivilités, réglementation et respect du voisinage

La prévention n'est, hélas, pas suffisante pour un certain nombre de personnes.

Brulage interdit

Bien d'autres moyens existent et sont mis à votre disposition (dépôt de branchage en dehors du village et mis à disposition par la commune, déchetterie à l'Isle-sur-le-Doubs).

Strictement interdits, les prochains brulages seront donc sanctionnés.

Bruit extérieur, interdit en dehors des horaires

Les machines produisant du bruit doivent être utilisées durant les horaires autorisés. Chacun a droit à sa tranquillité et il n'est pas normal d'avoir à le rappeler sans arrêt.

Il est rappelé également que les aboiements des chiens doivent être canalisés et doivent rester raisonnables. Il est normal que les chiens préviennent d'une arrivée inopportune, cela l'est beaucoup moins lorsque les aboiements sont quasi-permanents.

Dépôts sauvages interdits

Ce dernier point concerne des habitants d'Onans tout comme les gens de passage.

Durant l'année, des dépôts sauvages ont été découverts autour du village et en forêt.

La gendarmerie a été alertée, car, parmi ces dépôts, nous avons même retrouvé des restes d'animaux dépouillés. Je vous fais grâce des photos horribles.

Cela est bien sûr formellement interdit et totalement inadapté du point de vue de l'hygiène. Une contravention pour de tels actes serait très élevée, car les frais d'enlèvement et de nettoyage seront également facturés aux contrevenants.

Espérant ne pas devoir en arriver là, bien d'autres solutions plus respectueuses de la nature et du voisinage existent.

Le Maire

Registre des personnes vulnérables sur la commune

Conformément aux articles L 2212-2 et L 2212-4, la mairie doit tenir un fichier des personnes vulnérables dans le cadre de la prévention grand froid, la canicule, les épidémies, les risques exceptionnels...

Nous allons donc mettre à jour ce fichier. Si vous êtes dans les cas suivants :

- Personnes âgées de 65 ans et plus,
- Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Personnes adultes handicapées au sens de la MDPH,

Contactez la mairie afin de vérifier que vous figurez bien sur ce registre en précisant :

- Nom et prénom
- Date de naissance,
- Motif de l'inscription (voir liste ci-dessus),
- Adresse,
- Numéro de téléphone,
- Eventuellement identité du tiers demandeur qui fait la demande pour vous,
- Les coordonnées des services et des personnes à prévenir en cas d'urgence.

Vous pouvez nous communiquer ces informations par courrier écrit (boîte aux lettres de la mairie), par mail (mairie.onans0350@orange.fr).

Vous pourrez être radié de ce registre sur simple demande.